

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
23 février 2024

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Gallichan

Séance extraordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le 23 février 2024 à 19 h 00, au bureau municipal de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis ainsi que les conseillers suivants :

	M. Richard Vallières	Conseiller	Siège no 1
Absent	M. Daniel Bélanger	Conseiller	Siège no 2
Absente	Mme Nathalie Shink	Conseiller	Siège no 3
	M. Jacklin Chabot	Conseillère	Siège no 4
	M. Fernand Nadeau	Conseiller	Siège no 5
Absent	Raphaël Boutin- Bellavance	Conseiller	Siège no 6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Serge Marquis, maire, Madame Lucie Gravel, directrice générale intérimaire est aussi présente.

Tous les conseillers ont reçu l'invitation à cette séance et un avis public a été affiché aux deux endroits

2- MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et de l'avis de convocation
3. Adoption du programme triennal en immobilisation 2024-25-26
4. Avis de Motion et Présentation du projet de Règlement de taxation 2024
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront seulement sur les points à l'ordre du jour.

R24-02-016

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉE

R24-02-017

**3- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN
IMMOBILISATION 2024-25-26**

ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan doit adopter son programme triennal en immobilisation, c'est-à-dire se fixer des objectifs sur une période de trois ans soit 2024-2025-2026;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le conseil municipal adopte son programme triennal en immobilisation et qu'il soit réparti comme suit:

ANNÉE 2024

Égouts, aqueduc, plan d'intervention (TECQ)	62,000.00\$
Rénovation bâtiment armoire église (Nouveaux Horizons)	25,000.00\$
Travaux patinoire (PAFIRSPA Volet 1)	85,000.00\$
Travaux garage (PRABAM)	20,000.00\$
Chauffage église (PRABAM)	8,000.00\$
Préparation chemin pavage (MTQ)	200,000.00\$
Total environ	400,000.00\$

ANNÉE 2025

Égouts, aqueduc (TECQ et PRIMEAU)	450,000.00\$
Rechargement chemin (MTQ)	200,000.00\$
60,000.00\$	60,000.00\$
Travaux patinoire (PAFIRSPA 2e partie)	235,000.00\$
Total environ	945,000.00\$

ANNÉE 2026

Égouts, aqueduc (PRIMEAU)	350,000.00\$
Pavage (MTQ)	200,000.00\$
Rénovation centre communautaire	250,000.00\$
Total environ	800,000.00\$

Ces travaux sont conditionnels à l'obtention de subvention et de financement pouvant s'appliquer à certains travaux.

ADOPTÉE

**4- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE
RÈGLEMENT DE TAXATION**

Avis de Motion est donné par M. Fernand Nadeau qu'il sera adopté lors d'une prochaine séance extraordinaire, le Règlement #265, déterminant le taux de taxation pour l'année 2024;

Lecture du Projet de Règlement de taxation.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

R24-02-018

6- **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets étant épuisés, la séance est levée sur proposition de M. Jacklin Chabot, appuyé de M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité, il est 19 heures 46.

ADOPTÉE

M. Serge Marquis
Maire

Mme Lucie Gravel
Directrice générale intérimaire